

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 16 JUILLET, 1864.

No. 29.

Traitement des Instituteurs ; négligence à le payer ; moyens de l'augmenter.

(Suite.)

Nous connaissons des instituteurs qui travaillent toute une année sans presque rien recevoir de leur salaire. Il y en a, et c'est le plus grand nombre, qui n'en reçoivent que le tiers dans le cours d'une année, ils sont obligés d'attendre bien longtemps pour le reste et ce n'est que par bagatelles qu'ils le reçoivent.

Nous citerons quelques-uns des faits à notre connaissance et qui prouvent jusqu'à quel point la négligence ou plutôt l'injustice la plus honteuse est poussée à l'égard des instituteurs.

Un instituteur s'était engagé à raison de £30 par année, payables par semestre. Le premier semestre écoulé, il reçut un *écu*. De temps à autres, pendant les derniers six mois, il put retirer quelque chose; enfin, ayant laissé la localité à la fin de l'année, il parvint, après un espace de temps assez long, à recevoir les misérables £30 qu'il avait gagnés dix fois.

Un autre instituteur était engagé pour £60, à la fin de l'année, il n'avait reçu que £10, il fit une seconde année, et ne fut guère plus heureux que la première. Enfin, il quitta la localité, poursuivit les commissaires, et il s'écoula encore une année avant qu'il put toucher son salaire en entier. Le même instituteur très zélé à assister à toutes les conférences d'instituteurs, fut privé d'y assister la première année de son séjour dans cette paroisse, parce que, bien qu'il lui fut alors dû £50, il ne put recevoir quelques chelins. A la fin de la dernière année, même après avoir demandé quelque argent aux commissaires, un mois d'avance, il fut forcé de faire le voyage à la ville à crédit, n'ayant pu toucher une misérable piastre. Nous avons connu des institutrices qui ont attendu pendant deux ans avant de recevoir leur salaire en entier.

A la dernière conférence des instituteurs nous remarquâmes l'absence d'un instituteur très exact à assister à nos réunions, nous fîmes part de cette remarque à un confrère,

son voisin, qui nous dit que cet instituteur n'avait encore reçu qu'un £7 sur le salaire de l'année qui achève et qu'il pensait que le manque d'argent l'avait empêché de venir en ville. Et cet instituteur qui est très capable se sacrifie pour un bien faible salaire, dans une des plus riches paroisses du pays.

Dans certaines municipalités les instituteurs sont obligés d'acheter chez les contribuables des effets pour le montant de leur cotisation et nous avons le chagrin de le dire, ce n'est pas en achetant ainsi qu'ils paient le moins cher. Pour un peu de patates ou de mauvaise farine l'habitant acquitte ses taxes d'école, et nous avons connu un instituteur qui ne reçut que quatre piastres en argent sur ses £30 de salaire. Le reste lui avait été payé en effets par les contribuables à des prix exorbitants.

Et qu'on ne nous dise pas que ces faits sont des faits isolés qui se rencontrent très rarement; nous disons, au contraire, qu'ils sont très communs et que cet état de chose règne dans un plus grand nombre de municipalités qu'on ne le pense peut être, et l'on regarde comme parfaitement heureux les rares instituteurs qui sont payés régulièrement.

Mais nous dira-t-on, pourquoi les instituteurs ne se font-ils pas payer régulièrement, pourquoi consentent-ils à acheter des effets au-dessus de leur valeur?

Nous répondons à ceux qui seraient tentés de nous faire une pareille question.

Quand l'instituteur va chez le secrétaire-trésorier et que celui-ci lui dit qu'il n'a pas un sou devant lui, que personne ne paie ses taxes, si cet instituteur n'a rien à manger pour le lendemain, n'est-il pas obligé de recourir au seul moyen qui lui est laissé pour donner à sa famille un peu de pain, à quelque prix que ce soit. Il n'est pas nécessaire de dire que l'instituteur mal payé a un faible crédit chez le marchand et que ce n'est pas toujours qu'il peut acheter sans argent comptant.

Quant à forcer les commissaires à le payer régulièrement, il faut d'abord que l'instituteur quitte la localité, chose qui n'est pas toujours facile, surtout s'il a une famille. Nous connaissons une institutrice qui a été renvoyée à la fin de son année par la seule et

unique raison qu'elle avait demandé de l'argent trop souvent. C'était une importune dont il fallait se débarrasser.

Avec le système d'éducation actuel où les commissaires sont souverains on peut s'attendre à ce que l'injustice règne aussi en souveraine dans la plupart des cas.

Est-il nécessaire de faire la peinture du dénuement, du triste spectacle de la famille de l'instituteur qui n'a qu'un petit salaire qui est payé comme nous venons de le dire. L'état de cette famille se conçoit aisément ! Quelle misère pour le malheureux instituteur qui se trouve dans une telle position ! Que d'humiliations n'a-t-il pas à essayer ! Que de durs et cruels refus n'a-t-il pas à éprouver ! Obligé de vivre de crédits, heureux toutefois s'il en trouve, incapable très souvent de faire face au temps fixé pour les obligations qu'il a contractées envers ses créanciers, privé de prendre part au plus léger plaisir, tel est l'état d'un grand nombre d'instituteurs à la campagne.

Que résulte-t-il de cette impardonnable négligence à payer l'instituteur ? C'est que le découragement le force à chercher ailleurs une école qui le paiera sinon plus cher, du moins plus régulièrement. Il s'arrachera à l'affection des élèves qu'il aura formés par beaucoup de travaux, qui le contentaient par leur bonne conduite et leur succès, pour s'éloigner de la plus hideuse misère, des plus décourageantes privations. Il essaiera de lutter de nouveau dans la nouvelle localité qu'il aura choisi, et qui quelquefois ne vaudra guère mieux que la première, jusqu'à ce qu'enfin le découragement le force à abandonner un état pour lequel il a tout sacrifié, dans lequel il espérait vivre heureux, pour chercher ailleurs l'aisance qu'il n'a pu trouver dans l'enseignement, après les luttes les plus nobles et les plus constantes.

Mais si les commissaires d'école qui ne paient pas exactement les instituteurs se rendent coupables au premier degré par leur négligence infâme et de la plus criante injustice, d'un vol incontestable, d'immenses dommages, MM. les inspecteurs d'école qui laissent faire de pareilles choses sans employer les moyens les plus énergiques, sans mettre ces commissaires à l'amende, ne sont-ils pas coupables au second degré.

Comment se fait-il que des faits si lamentables deviennent pour ainsi dire généraux dans certains districts d'inspection et qu'on lise deux fois par année dans les rapports de ces inspecteurs cette phrase banale : " Il y a généralement progrès, les choses s'améliorent."

Et cela se répète depuis dix ans, de telle sorte que nos législateurs ont sans doute fini

par penser que tout doit être maintenant dans un état parfait et qu'il n'est plus nécessaire de législater sur ce point.

Un inspecteur, pousse l'impudence plus loin et nous citons ses propres paroles dans son rapport de 1861 que nous trouvons à la page 184 du rapport de l'honorable surintendant, et que nous confrontons avec les statistiques fournis par cet inspecteur la même année :

" Dans les municipalités un peu aisées et d'organisation ancienne, les instituteurs et les institutrices sont libéralement rétribués, et les écoles bien meublées et bien fréquentées ; mais dans le grand nombre de municipalités pauvres et nouvellement organisées, il y a encore bien à désirer sous ce rapport. Cependant, je me hâte d'ajouter qu'il y a amélioration sensible tous les ans, et aussi considérablement qu'il est permis de l'espérer eu égard aux circonstances."

Maintenant voyons les statistiques, à la colonne " maximum " des salaires des instituteurs et institutrices, nous voyons les instituteurs \$140 \$100 \$96 \$80 \$160 et \$100. Nous remarquons que c'est le *maximum* et en même temps le *minimum*.

Voilà ce que ce monsieur appelle des instituteurs libéralement rétribués.

Maintenant que nous avons parlé des faibles salaires, de la négligence à les payer, nous allons dire quelque chose sur les moyens de les augmenter non d'une manière générale, mais au moins dans les écoles supérieures subventionnées par le gouvernement, et de la possibilité de rendre les salaires dans ces institutions acceptables. Pour cela, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs, 1o les dépenses annuelles de chaque institution, 2o le montant de la subvention du gouvernement, 3o le maximum du salaire accordé aux instituteurs de la paroisse où se trouve l'institution et qui ne peut être que celui de l'instituteur de l'académie ou de l'école modèle. Nous ne parlons ici que des institutions tenues par des laïcs.

(A continuer.)

Examen des élèves des écoles-modèles annexées aux deux départements de l'École Normale Laval.

L'école de pratique annexée au département des élèves-maîtresses est comme quelques-uns de nos lecteurs le savent peut-être, l'externat des Ursulines. Or, pour des raisons à nous inconnues, l'examen des petites externes de ce couvent n'est jamais public

Nous sommes donc dans l'impossibilité d'en entretenir nos lecteurs.

L'examen des élèves de l'école-modèle attachée au département des élèves-maîtres, a eu lieu vers la fin du mois dernier. Quelques membres du clergé et un grand nombre de messieurs et de dames y assistaient.

Les élèves, divisés en plusieurs groupes, ont été interrogés sur la lecture, la grammaire française, la grammaire anglaise, l'histoire du Canada, l'arithmétique, la tenue des livres, etc., etc. En général, ils ont remarquablement bien répondu. On a admiré surtout les progrès étonnants qu'ont faits les Irlandais dans l'étude du français, et les Canadiens-Français dans celle de l'anglais.

On a pu mieux juger encore du progrès des élèves, spécialement dans la branche que nous avons désignée plus haut, par la jolie petite comédie qui a été représentée, en français, à la fin de l'examen et dans laquelle trois ou quatre rôles ont été remplis par des Irlandais.

MM. J. B. Cloutier et A. Doyle, instituteurs de cette école, ont certainement droit, ainsi que les élèves-maîtres de l'École Normale, de se féliciter des progrès faits par leurs élèves pendant le cours de l'année scolaire 1863-64.

Pour notre part, nous avons été très-satisfait de tout ce que nous avons vu ce jour-là ; récitation, déclamation, calcul, etc., tout a bien réussi.

Les élèves qui paraissent s'être distingués le plus pendant l'année sont : MM. Jules Ferland, Labbé, Fiset, Darveau, Dogan, O'Leary et Newton.

LES URSULINES DE QUEBEC.

L'auteur vient de livrer au public le second volume de cet ouvrage.

L'impatience avec laquelle cette publication était attendue est pleinement justifiée par l'intérêt toujours croissant qui existe dans ces pages.

Envisagé comme œuvre purement littéraire, cet ouvrage mérite certainement une première place parmi ceux de nos littérateurs canadiens les plus distingués.

La pureté du style, la clarté et l'élégance de la phraséologie font trouver courtes ces pages que de nombreux épisodes contribuent à rendre intéressantes en reportant le lecteur canadien aux glorieux jours d'autrefois, à ces jours dont la pensée plaît toujours à son imagination et à son cœur, parcequ'il y trouve de hauts enseignements, de salutaires leçons de toujours suivre un droit chemin—le chemin de l'honneur et du devoir.

En parcourant les pages de cet ouvrage le lecteur a d'abord l'histoire des Ursulines de Québec, le récit du dévouement, des luttes, des sacrifices de ces saintes et nobles femmes qui consacrèrent leurs biens, leurs personnes, leur jeunesse, à la conversion des sauvages, à l'éducation de nos mères canadiennes, au développement de la religion en ce pays ; qui travaillèrent à fortifier l'œuvre divine de nos missionnaires et firent prendre à la religion ces puissantes et vivaces racines qu'on ne pourra jamais extirper du sol et qui forment une des principales causes de la conservation des Canadiens, comme peuple, et des progrès du pays. Il assiste aux développements graduels du monastère, à l'accroissement continu de cette institution qui est aujourd'hui la gloire et l'honneur du Canada. Il suit encore avec un intérêt croissant les récits intimes, les douleurs du monastère, quand la maladie, la guerre désastreuse, la famine, avec son cortège de misères venaient les éprouver ; quand les Anglais ou les sauvages Iroquois se préparaient à envahir le Canada ; quand nos héros partaient à la raquette, et la hache au côté, pour ravager les colonies anglaises.

Mille détails intimes, mille récits vrais et naïfs des mœurs de nos pères viennent jeter de l'intérêt et de la jouissance dans cet ouvrage. Tantôt c'est une fête canadienne, tantôt ce sont les tristes incidents d'une calamité, ici c'est un incendie, là une nouvelle heureuse, une victoire, partout enfin c'est un trait de mœurs ou un gai ou sombre récit de la vie de nos ancêtres. Et au milieu de tout cela l'histoire de nos premières familles canadiennes et une liste des noms des élèves de cette institution,—de ces élèves qui remplies de sentiments religieux et patriotiques léguèrent à leurs enfants ce dépôt sacré d'amour de Dieu et de la patrie, qui se conserve encore tout vivace aujourd'hui.

Dans cette histoire des Ursulines nous avons encore un fidèle aperçu des principaux faits du pays sous la domination française, nous voyons défiler ces figures hardies et intrépides de nos héros canadiens, qui furent la gloire de nos ancêtres, et sont aujourd'hui l'honneur et l'orgueil de notre nationalité, nous voyons se dérouler toutes les actions héroïques de ces hommes dont le nom seul éveille dans le cœur d'enthousiastes éternels, de patriotiques idées. Chaque date annonce un jour glorieux, dans le succès comme dans la défaite.

Après avoir vu se dérouler ce magnifique tableau, après avoir vu la vie calme, énergique et dévouée de nos mères, de ces femmes héroïques qui aux jours de danger, se souvenaient des leçons d'honneur, de vertu, et de

courage puisées au monastère des Ursulines, après avoir assisté enfin à toutes les batailles mémorables, nous nous rendons à cette guerre de 7 ans dont la conséquence douloureuse fut la perte du Canada pour la France.

Comme on le voit l'auteur nous fait suivre pour ainsi dire jour par jour le développement graduel, lent, mais sûr, qu'a pris le Canada sous la conduite et la direction de vaillants missionnaires, de pieuses religieuses, de généreux martyrs, en même temps qu'on voit les luttes qui ont grandi le peuple canadien, sous le rapport du dévouement chevaleresque à la religion et à son origine.

Tout en félicitant l'humble écrivain sur cette pierre précieuse ajoutée à l'édifice de la littérature nationale nous devons exprimer l'espoir qu'il voudra bien continuer de détacher de temps à autre des extraits des nombreux et précieux manuscrits du monastère. En consacrant ainsi ses moments de loisir à faire connaître tout ce que le pays doit à la religion et à ses apôtres, toutes les glorieuses traditions religieuses et nationales qui font notre force pour les luttes possibles de l'avenir, il acquerra un juste droit à la reconnaissance de la patrie.

Ce second volume qui commence à 1700 et se termine à 1859, c'est-à-dire, à la conquête, sera nous l'espérons, suivi d'un troisième, pour compléter cet ouvrage et l'amener jusqu'à nos jours.

Nous ne pouvons terminer ces quelques remarques sans louer l'heureuse idée qu'a eue l'auteur d'ajouter à son ouvrage le sermon prêché par M. Racine au 192^{ème} anniversaire de la mort de la vénérable mère de l'Incarnation.

Parler du mérite de ce sermon serait pour le moins inutile, car le talent de cet éloquent orateur est trop bien et trop justement établi pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge.

M. Racine dans ce sermon nous décrit les épreuves, les malheurs, la foi, les mortifications, les pénitences de la vénérable mère de l'Incarnation.

Après avoir, pendant toute sa vie, dit l'orateur, travaillé à la gloire de Dieu et de son Eglise, gouverné le monastère pendant dix-huit années, consumé sa vie à la conversion des sauvages et à la sanctification des âmes, adressé à l'époux de son âme les élan de l'amour le plus pur; après avoir été poursuivie par mille tentations intérieures, accablée par les peines et les croix de toutes sortes, elle bénit ses sœurs prosternées autour de son lit, et passa, nous le croyons tous, de cette vie mortelle à la gloire du paradis, le 30 avril, 1672.

La ville de Québec était plongée dans le deuil, et tout le Canada pleura la mort de la

sainte, tandis que les Anges de Dieu étaient dans la joie, et que le ciel retentissait de leurs chants d'allégresse, à l'entrée de sa belle âme dans le royaume de Dieu. Les sauvages inconsolables disaient aux religieuses avec l'accent de la douleur : " Notre Mère est morte, notre Mère est morte." Tous réclamaient quelques objets qui auraient été à son usage pour les garder comme reliques. La voix publique l'appelait sainte et la canonisait.

CORRESPONDANCE.

Messieurs les Rédacteurs,

Votre zèle bien connu pour l'éducation me fait espérer que vous voudrez bien insérer dans les colonnes de votre estimable journal, le compte-rendu suivant, touchant l'examen public des élèves de l'école-modèle de St. Charles.

Vendredi dernier, 8 du courant, les parents et les amis de l'éducation s'y étaient donné rendez-vous pour être témoins des progrès constants que font les élèves de cette maison.

On remarquait, au milieu d'un nombreux auditoire, le Rév. Messire D. Martineau, curé de la paroisse, C. Pelletier, écr. M. D., S. V. Larue, écr. N. P., Désiré Larue, écr. N. P., M. C. Bouchard, inst. à l'école-modèle de St. Gervais et MM. les commissaires d'école.

Les élèves, placés sur un magnifique théâtre orné de couronnes et de guirlandes de fleurs, étaient vêtus de leurs plus beaux habits, et se faisaient remarquer par leur bonne tenue et leur discipline. On peut dire sans crainte, que bien rarement on trouve des enfants pour répondre mieux et avec plus d'assurance sur les différentes branches requises dans les écoles-modèles.

La séance fut égayée de temps à autre par d'agréables morceaux de chant, accompagnés de piano, et par de joyeuses petites comédies qui valurent aux spectateurs beaucoup de plaisir et beaucoup de gloire aux acteurs dont je regrette de ne pouvoir signaler les noms.

Les cahiers d'écriture, que j'ai examinés avec beaucoup de soin, pourraient je crois, servir de modèles dans bien des écoles. Après un long et sérieux interrogatoire, Monsieur le curé fit la distribution solennelle des prix, et félicita l'instituteur et ses élèves sur les progrès faits depuis le commencement de l'année.

Les prix d'excellence furent remportés par les élèves Alfred Blanchet et Onésiphore Labrie.

M. Cyprien Gagné, ancien élève de l'Ecole Normale Laval, mérite les plus grands éloges

pour l'habileté et le zèle dont il fait preuve dans la direction de cette école qu'il régit à la satisfaction de tous les intéressés. Ce digne instituteur fait honneur au corps auquel il appartient et à l'institution qui l'a formé.

UN INTERROGATEUR.

St. Charles, 13 juillet 1864.

LA FORÊT DE FULDA

(Suite.)

II.

Cependant, le siège de la ferme avait répandu l'effroi dans la contrée. Trois des bandits, faits prisonniers, et déposés dans la prison de la ville, avaient été trouvés, dès le lendemain, poignardés dans leurs cachots, sans qu'on pût s'expliquer le mystère de ce tragique événement qui privait la justice d'importantes révélations. Le comte de Fulda avait mis en campagne tous les gens de ses domaines ; on fouillait la forêt de tous côtés, sans trouver de vestiges de la bande incendiaire. Tony craignait à chaque instant de voir amener chargé de fers Reinhold ou quelqu'un de ses complices, qui pourrait le dénoncer lui-même. Les alarmes de sa conscience troublée ne lui laissaient plus de repos, ni jour ni nuit. Mais toutes les recherches furent sans résultat ; on ne put saisir la piste des hardis malfaiteurs qui avaient raçonné le pays ; et Tony resta bientôt convaincu que Reinhold s'était retiré de la Bohême. Il serra avec la cassette, les bijoux que le brigand avait donnés à sa femme, ne voulant rien garder d'un bien dont la possession lui causait des remords cuisants. Mais comme il arrive presque toujours que la vertu ne se conserve en cette vie qu'aux dépens du bonheur matériel, le pauvre forestier se vit retomber peu à peu dans sa première indigence. Il lui fallut une âme fortement trempée, pour résister à la tentation de se soustraire aux privations, en faisant usage des présents de Reinhold.

Deux ans s'écoulèrent ainsi.—Un soir que, pour se reposer des fatigues de sa journée quotidienne, Tony causait avec sa femme au coin du foyer, le vieux piqueur vint lui annoncer d'un air inquiet qu'il voyait depuis quelque temps, rôder autour de la maison un homme de fort mauvaise mine.

Le garde prenait son fusil pour aller reconnaître ce visiteur importun, lorsqu'il s'entendit appeler par son nom. Il sortit sur le seuil de sa demeure, et trouva Reinhold vêtu de son ancien manteau noir, et portant sous le bras une petite valise.—Tony, lui dit Reinhold, je viens te demander l'hospitalité.

— Quoi, misérable, s'écria le garde, tu oses reparaitre dans ce pays, et devant moi ? Mais tu viens, sans doute, chercher ton or et tes bijoux ? Attends, je vais te restituer cet infernal dépôt qui m'a porté malheur ; et puis, tu fuiras plus vite que tu n'es venu ; car, je jure que si dans trois jours, à compter de cette heure, je te retrouve sur les terres du comte de Fulda, je t'abats d'un coup de fusil comme une bête féroce, ou je te livre à la justice comme un scélérat !

En achevant ces mots, Tony reutra chez lui pour chercher la cassette ; mais à son retour, Reinhold avait disparu. On eut beau fouiller les environs, on ne put savoir ce qu'il était devenu. Le pauvre forestier comprit qu'après ses menaces trop imprudentes, il avait tout à redouter de la vengeance du bandit. Chaque nuit, il veillait, de concert avec son brave piqueur, pour se préserver d'une surprise. Rien pourtant ne justifiait ses appréhensions. La contrée restait calme ; aucun méfait ne se commettait. Tony, persuadé que Reinhold était revenu seul, crut néanmoins de son devoir d'aller faire sa déclaration au tribunal siégeant à Fulda ; et quelque responsabilité que ses rapports forcés avec le bandit pussent lui faire subir aux yeux des magistrats, il lui semblait que sa conscience serait plus tranquille lorsqu'il aurait fait le récit fidèle de tout ce qui lui était arrivé.

Mais au moment où il allait se mettre en route, un grand bruit de chevaux se fit entendre aux environs de la maison de chasse. C'était le garde général des domaines de Fulda, suivi d'une nombreuse escorte de soldats et de gens de justice qui accompagnaient un juge du tribunal criminel.

— Nous arrivons à temps, dit le magistrat, pour faire main basse sur ce scélérat qui allait s'échapper, avec le fruit de ses brigandages.

Tony resta muet de surprise. Catherine devint presque folle d'épouvante. Mais sans leur donner une minute pour se justifier, les soldats les chargèrent de liens, et les jetèrent sur le même chariot que Tony destinait à son voyage.

On priva Catherine de son enfant, afin, disait le juge, qu'il ne fût pas élevé plus longtemps à une si coupable école. Le garde général, s'approchant de Tony, qui ne cessait de protester de son innocence, lui dit avec une rude expression de pitié :—Dieu veuille que tes protestations ne soient pas autant de mensonges. La justice aura bientôt mis au clair les accusations qui pèsent sur toi. Tant mieux, si tu peux sortir de là, blanc comme la neige. En attendant, quoi qu'il arrive, je veillerai moi-même sur ton enfant et sur tout

ce qui t'appartient, jusqu'à ce que le tribunal ait décidé de ton sort. Si tu es condamné, la Providence pourvoira au salut des malheureux qui te suivront.

Quand le cortège fut arrivé à Fulda, on déposa Tony et sa femme dans des prisons séparées. Leur premier interrogatoire eut lieu quelques jours après. Tony fit un récit fidèle de ses anciens rapports avec Reinhold. Il s'accusa de sa timidité à l'égard de ce brigand que sa seule faute était de n'avoir pas dénoncé. Le juge lui demanda s'il n'avait point participé, sept jours auparavant, à une tentative de pillage exercée contre le château de son maître, le comte de Fulda. Tony prit le ciel à témoin de son innocence, et de l'ignorance où il était de ce dernier crime des bandits.

En ce moment, les portes de la salle de justice s'ouvrirent à deux battants, et Reinhold, chargé de chaînes pesantes, fut amené par des soldats. En voyant le pauvre forestier terrifié par sa présence, le chef de brigands poussa un rauque éclat de rire : — Camarade, lui dit-il, je t'avais bien prédit que nous nous retrouverions.

Confronté avec Tony, l'infâme Reinhold déclara que depuis plusieurs années Tony était le recéleur de sa bande, et que sa maison lui avait servi de refuge, toutes les fois que les soldats de la police le serraient de trop près. Il ajouta que Tony avait toujours reçu sa part des prises, et qu'il avait lui-même servi de guide pour l'attaque de la ferme et celle du château de Fulda. Les énergiques dénégations du forestier ne pouvaient prévaloir contre une si redoutable accusation. Reinhold lui reprochait, avec un cynisme effronté, de renier ses amis à l'heure du péril, après avoir trouvé si doux de profiter de leurs jours de prospérité. Les juges ne savaient que penser en face de la défense de Tony, qui semblait si pleine de franchise, et le sang-froid du brigand qui persistait à l'avoir pour complice.

Quelques jours après, le geôlier vint annoncer à Tony que sa femme avait été mise en liberté faute de charges suffisantes, et que le comte de Fulda avait bien voulu la recueillir et lui donner un asile. Cette nouvelle apporta un peu d'adoucissement au chagrin du malheureux forestier ; mais son affaire prenait une tournure de plus en plus alarmante. Ne pouvant se justifier que par des paroles, il devait être soumis à la torture, par ordre du tribunal, afin de livrer à la force des aveux que son obstination présumée refusait aux pressantes sollicitations de la justice. Deux forestiers de Fulda, trompés sans doute par quelque fatale apparence, soutenaient l'avoir reconnu parmi les brigands à l'attaque du

château. La conviction des juges appuyée sur cette déposition foudroyante, ne voyait plus dans Tony, qu'un criminel endurci dont il fallait briser la résistance. On le livra aux exécuteurs chargés de la *question*, et la violence des douleurs triomphant de son courage, lui fit confesser tout les crimes dont on le croyait coupable.

Ramené dans sa prison après cette cruelle épreuve, il tomba d'épuisement dans une torpeur léthargique, qui n'était ni la veille ni le sommeil, mais l'absence de toute faculté active. Il lui sembla que des pierres se détachaient de la muraille de son cachot. Une clarté rougeâtre étendit un reflet de sang parmi les ténèbres, et une figure qui offrait tout l'aspect de Reinhold apparut debout, dans le vide formé par la chute des pierres. Cette espèce de fantôme avait des prunelles ardentes comme des charbons, des cheveux courts et hérissés sur le front comme des cornes ; des sourcils épais formaient l'arc d'une caverne au-dessus de ses yeux, et son nez se recourbait comme un bec d'oiseau de proie. Roulé dans les plis d'un manteau de couleur de feu, coiffé d'un large feutre orné d'une plume écarlate, il traînait à son côté une longue épée, et portait sous son bras gauche, une cassette pareille à celle que Tony, avait jadis reçue en dépôt des mains de Reinhold.—Eh bien ! dit cet étrange personnage d'un son de voix lugubre et criard, que diste-tu de la torture ? C'est la juste récompense de ta lâcheté ; si tu n'avais pas trahi le chef des *Indépendants*, tu serais déjà hors d'ici, en lieu de sûreté, et nul mal ne te serait advenu. Aujourd'hui, je viens, par pitié, t'offrir de te livrer à ma discrétion. Si tu consens, je puis te rendre la liberté.

Tony se crut en présence de l'ange des ténèbres, et ne pouvant ni parler, ni se bouger, pria Dieu intérieurement de le protéger contre cette vision infernale. Alors, le spectre, comme s'il eut deviné sa pensée, s'évanouit avec un éclat de rire qui fit trembler la voûte du cachot. Quand Tony reprit ses sens, il ne vit aucune trace de cette apparition, mais tandis qu'il cherchait à recueillir ses pensées, il éprouva une surprise nouvelle, en voyant la paille s'agiter au chevet de son grabat. Il s'aperçut en même temps qu'une pierre avait été détachée et retirée en dessous ; et par cette communication improvisée avec l'étage inférieur, il entendit bien réellement la voix de Reinhold qui l'appelait.

— Que me veux-tu encore, odieux démon qui m'as perdu ? tu ne peux plus rien pour achever ma ruine. Laisse-moi mourir en paix.

— Allons donc ! s'écria Reinhold ; du désespoir ? c'est la dernière ressource des pol-

trons. Plus habile, et mieux résolu que toi j'ai réussi à dérober ma tête au gibet, et j'ai traversé de nouveau mille dangers, pour arriver jusqu'à toi. Je viens t'offrir le salut, non pour toi que je méprise, mais pour ta pauvre femme qui manquerait de pain et d'asile, du jour où elle serait montrée au doigt, comme veuve d'un supplicié. Prends cette lime et cette scie ; avec la lime, tu useras tes fers en quelques heures ; avec la scie, tu détacheras la serrure de ton cachot ; il ouvre dans une galerie souterraine ; tu trouveras à gauche une porte ouverte, cette issue te conduira sans encombre hors de la prison ; un peu plus loin, tu verras un de mes compagnons, déguisé en mendiant, qui te conduira en lieu de sûreté. Adieu, et bonne chance !

Tony prit les instruments que Reinhold lui apportait, puis il remit la pierre à sa place, et attendit le jour. Quand le geôlier vint le visiter, il demanda avec instance qu'on le conduisit devant le juge pour faire une révélation importante. En arrivant près du magistrat, Tony lui remit la lime et la scie, et confessa la visite mystérieuse qu'il avait reçue.— Quelque innocent que je sois des crimes qu'on m'impute, ajouta-t-il, je n'ai pas voulu devoir mon salut à une fuite honteuse. Que la volonté de Dieu s'accomplisse à mon égard !

Le tribunal, informé de ce qui venait de se passer, fut touché de compassion pour le pauvre forestier. On essaya de nouvelles enquêtes, et on attendant leur résultat, Tony fut transféré dans une chambre de la prison où on lui accorda tous les adoucissements compatibles avec la gravité de sa situation. Les délais nécessités par ces dernières investigations, durèrent encore près d'une année ; On apprit que la bande des Indépendants étendait ses ramifications jusqu'en Italie, et comme l'innocence de Tony ne put être clairement établie, il fut enveloppé dans le même arrêt qui condamnait Reinhold à la peine capitale ; mais en considération de l'avis qu'il avait donné à temps de la prochaine évasion de Reinhold, la sentence portait que son corps serait enseveli avec les prières de l'église.

Le matin du jour fatal, toutes les cloches de Fulda annoncèrent par un glas funèbre les sinistres apprêts de l'exécution. Les soldats vinrent chercher Tony pour le conduire sur la place où s'élevait l'échafaud. Le pauvre patient récitait ses prières à haute voix, et excitait la commisération générale ; mais Reinhold, dont la contenance orgueilleuse exprimait la profonde scélératesse, marchait au milieu des clameurs indignées de la foule. Tony, désigné pour être supplicié le premier, monta, d'un pas ferme, les

degrés de l'échafaud. En ce moment une femme poussa un cri perçant, et tomba évanouie dans les bras des assistants. Le condamné tourna la tête, et reconnut Catherine. — Dieu de miséricorde ! s'écria-t-il, sers lui de père ici-bas, et daigne, un jour, nous réunir là-haut !

Cependant l'officier de justice qui présidait à l'exécution, craignant un mouvement parmi le peuple, fit signe au bourreau de se hâter ; et déjà la corde était passé au cou du malheureux Tony, quand un homme à cheval accourut à toute la bride, en criant : — Arrêtez ! arrêtez ! vous allez faire mourir un innocent ! . . .

La foule répondit par des applaudissements. Les magistrats prévenus firent suspendre le supplice, et ramener les condamnés en prison. L'homme dont l'arrivée subite remettait en question la sentence prononcée contre Tony, déclara qu'il était un des chefs des Indépendants. Qu'après l'arrestation de Reinhold à l'attaque du château de Fulda, il était parvenu à se dérober par la fuite aux poursuites des soldats ; mais qu'ayant appris plus tard qu'une fausse accusation pesait sur la tête d'un père de famille, il avait senti que le seul moyen d'atténuer ses remords était de venir, au péril de sa propre vie, déclarer l'innocence du forestier. Le témoignage de cet homme parut irrécusable, et Reinhold lui-même ne tarda pas à le confirmer, en racontant au tribunal l'affreuse histoire de tous ses crimes. Le procès fut révisé, et Tony justifié, obtint sa liberté ; les juges pensèrent qu'il avait assez souffert pour expier sa présence au pillage de la ferme, et la seconde faute qu'il avait commise, en ne signalant pas Reinhold à la vindicte publique.

L'ancien chef de bandits n'ayant plus d'espoir de salut, tant les précautions étaient bien prises pour empêcher de sa part la moindre tentative d'évasion, voulut, pour dernier coup de théâtre, effrayer la Bohême, du tableau de sa vie passée. Il révéla que dès sa plus tendre jeunesse, il s'était lié d'un pacte criminel avec le diable. Cette déclaration le fit passer aussitôt dans la prisons de l'inquisition, et voici les principaux détails conservés, à ce sujet, dans les archives ecclésiastiques de Fulda.

(A continuer.)

Un fin nageur.

Un Gascon, plus gascon qu'un autre, était en Hollande, au port de la Brille, prêt à s'embarquer dans un paquebot qui allait partir pour l'Angleterre. Il déposa dans ce paquebot sa malle, qui était fort légère. Il entra dans un

cabaret pour se rafraîchir, et s'y arrêta trop, puisque le paquebot partit avec un vent favorable : il n'apprit l'embarquement qu'une demi-heure après. Il avait fait de grands projets de fortune, qui devaient s'exécuter en Angleterre. Voilà le vent qui emporte ses espérances ; mais il trouve le secret de renouer la partie : il fait son marché avec un patron qui lui promet d'atteindre le paquebot, à force de voiles, avec une barque plate et découverte. A peine fut-il en pleine mer qu'une violente pluie le pénétra jusqu'aux os. Il essuya l'orage avec une constance plus qu'héroïque. Enfin, il atteignit le bâtiment dans un temps obscur ; il grimpa comme un écureuil, et la barque disparut. Voici le compliment qu'il fit en entrant : " Dieu vous garde, Messieurs, *cadedis*, il faut être bon nageur pour vous atteindre : quand vous auriez été à quatre lieues d'ici, vous ne m'auriez pas échappé, et je nageais, dans cette confiance, avec un esprit fort tranquille." La hardiesse du Gascon, trempé d'eau, en imposa à tout le monde ; on admira l'habileté d'un tel nageur. Un lord, qui était de passage, se récria là-dessus ; il se proposa de faire l'acquisition du personnage pour le mettre aux prises avec le Maure d'un autre lord, qui passait pour le premier nageur du monde, et qui avait vaincu tous ceux qui avaient voulu lui disputer cette gloire. Le lord fut à peine arrivé à Londres, qu'il défia le maître du Maure nageur ; il fit un pari de mille guinées en faveur du Gascon, qui n'avait jamais mis le pied dans l'eau, pas même pour se baigner. Le jour est pris pour cette expédition ; le Gascon est la trompette de la victoire qu'il se flatte de remporter. Les voilà sur les bords de la Tamise, tous deux dans un équipage lesté, prêts à se jeter à l'eau. Le Gascon avait à côté de lui une petite caisse de liège, il la prit sous son bras : le Maure lui demanda l'usage qu'il en voulait faire. " Sandis, dit-il, je suis un homme de précaution." Il ouvre la caisse, où il y avait plusieurs bouteilles de vin, du pain et du petit salé. " Voyez-vous cela ? poursuivit-il ; si vous ne faites comme moi, vous courez risque de mourir de faim : savez-vous bien que je vous mène droit à Gibraltar ?" Le Maure le regarda étonné, et comme le Gascon parlait d'un ton résolu, il dit à son maître : " Je ne veux point me compromettre avec cet homme : je me perdrais, ce serait fait de moi." Cette opinion s'enracina tellement dans l'âme du Maure, qu'il ne voulut jamais s'engager, et laissa perdre le pari à son maître, de quelques reproches que celui-ci l'accablât.

—Toi qui connais la mythologie, disait hier une jeune lingère à son amie madame F...., peux-tu me dire ce que c'était qu'une harpie ?

—C'était la déesse de la harpe, ma chère.

ALMANACH POLITIQUE.

CANADA.

M. Brown a été réélu unanimement par le comté de South-Oxford.

Un orage de grêle est tombé sur les comtés de Soulanges et de Beauharnais lundi le 11. Les grêlons étaient de la grosseur d'œufs de pigeon et de dinde. On nous écrit des Cèdres que dans l'église de cette paroisse 600 vitres ont été cassés et 200 au couvent et partout ailleurs en proportion. Des maisons de brique, des granges ont été renversées, des animaux blessés. Les récoltes ont éprouvé des dommages considérables.

AMÉRIQUE.

Etats Fédéraux.—Les confédérés sont rendus près de Washington. On entend, paraît-il, de la capitale la fusillade qui a lieu aux environs.

Les confédérés se sont emparés d'un train complet à deux milles de Gunpowder Bridge. Ils ont fait prisonniers un grand nombre d'officiers et le major gén. Franklin. Ce dernier cependant a réussi à s'échapper. Ils ont dépouillé les passagers de leur butin, montres, argent etc., et puis ont mis le feu au train.

Etats Confédérés.—Grant est devant Petersburg et a dressé contre la ville des batteries formidables. On craint cependant qu'il ne soit forcé de lever le siège pour venir défendre Washington vivement serré par les confédérés.

EUROPE.

Angleterre.—Un membre de la Chambre des Communes, M. Adderley a donné avis qu'il demanderait si, des ordres ayant été envoyés de concentrer une grande force militaire à Québec, on avait aussi pris des mesures pour mettre cette ville en état de faire une bonne défense, en cas de guerre.

La conférence s'est finalement ajournée le 25 de juin à 4 heures P. M. Un conseil des ministres s'est tenu immédiatement après. Mais on ignorait complètement quelles étaient les affaires qui y avaient été débattues.

Il est rumeur que le gouvernement anglais a donné des ordres relatifs à l'équipement de 30,000 hommes.

Un journal de Berlin prétend que l'Angleterre a déclaré, qu'à la reprise des hostilités, cette puissance ce plaierait avec sa flotte du côté de Danemark.

Le *Herald* de Londres dit que l'insuccès de la conférence doit entraîner indubitablement la résignation du ministère anglais.

Danemark.—Les Prusses ont recommencé à attaquer les fortifications d'Alsen et s'en sont emparés après une vive résistance.

Wurtemberg.—Le roi de ce petit royaume vient de mourir.